

## Couverture sociale sans titre de sejour

### Par TAHRI, le 13/06/2012 à 13:03

#### Bonjour,

ma belle mère voudrait être rattachée à son époux qui a un titre de séjour "retraité" et qui bénéficie d'une carte vitale. La CPAM lui demande un titre de séjour mais elle est arrivée avec un visa "etats de schunguen". Merci pour votre réponse.

Cordialement

# Par **chrisnice**, le **13/06/2012** à **13:41**

#### bonjour

faites une demande de carte "aide médicale de l'état" auprès de la CPAM de votre domicile attention de bien fournir tous les documents demandés et de bien remplir toutes les conditions requises

une fois terminé vous aurez cette carte valable un an renouvenable qui ouvre au droit comme n'importe quel assuré social sauf qu'en plus vous n'avancez rien du tout comme argent c'est la CMU des étrangers en situation irrégulière bon courage